

COMMUNIQUE DE PRESSE Paris, le 29 novembre 2016

Accès aux soins : Un enjeu de taille pour les élections

Alors que François Fillon a légèrement précisé les intentions de son programme sur l'avenir de l'assurance maladie, une étude montre que les restes à charge ont augmenté pour certains soins. La FNATH réclame un large débat associant les usagers du système de santé.

La FNATH a pris acte des déclarations de Monsieur François Fillon, candidat de la droite et du centre pour la présidentielle, qui s'est engagé lundi soir à ce que les personnes "aux revenus modestes" ne soient "pas moins bien remboursées".

La FNATH appelle le candidat à travailler également avec les usagers du système de santé et les victimes du travail avant de prendre des mesures dont les conséquences seraient dramatiques pour l'accès aux soins des plus pauvres et des personnes malades, invalides, accidentés et/ou malades du travail et handicapés.

Sans faire de procès d'intention, il faut rappeler que c'est précisément, lorsqu'il était le Premier ministre du Président Sarkozy, que l'accès aux soins des personnes modeste est devenu encore plus compliqué avec la création des franchises médicales et autres déremboursements.

Le sujet est d'autant plus important que le bilan de la Gauche s'agissant des contrats « responsables » des mutuelles semble indiquer que le reste à charge des patients a eu tendance à augmenter pour certains soins entre 2015 et 2016.

Pour la FNATH, une des manières d'aménager à une réelle justice sociale dans l'accès aux soins pour les ménages les plus modestes, consiste notamment à relever les seuils d'accès à la CMUc.

Il faudra bien plus que de simples assurances pour convaincre qu'une réforme de l'assurance maladie garantira le principe de justice sociale.

Contact Presse

François Verny

01 45 35 31 87

francois.verny@fnath.com

www.fnath.org